

## **Chambre de Commerce et d'Industrie**

### **Territoriale de la Savoie**

EUREX FIDUCIAIRE  
EUROPEENNE  
Société d'Expertise  
Comptable inscrite  
au tableau de  
l'Ordre de Lyon

Société de Commissaires  
aux Comptes inscrite  
sur la liste nationale  
des commissaires aux  
comptes, rattachée  
à la CRCC de Chambéry

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Cabinets associés :

Aix-les-Bains  
Annemasse  
Annecy  
Annonay  
Aubenas  
Bollène  
Bourg-en-Bresse  
Casablanca  
Chambéry  
Cluses  
Fécamp  
Genève  
Grenoble  
Honfleur  
Lille  
Lyon  
Megève  
Montpellier  
Mulhouse  
Nice  
Paris  
Perpignan  
Roanne  
Saint-Etienne  
Saint-Martin  
Strasbourg  
Thonon-les-Bains  
Tunis  
Valence  
Varsovie

**Exercice clos le 31 Décembre 2017**

5 rue Salteur  
73024 CHAMBERY CEDEX

Ce rapport contient 21 pages

#### **EUREX FIDUCIAIRE EUROPÉENNE**

SAS au capital de 1.958.624 euros - Siren n° 385 274 196 RC Annecy - TVA FR 88 385 274 196 - Code Naf 6920 Z  
Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

**Bureau d'Aix-les-Bains/Chambéry** : 40 rue de la Françon - 73420 Voglans  
Tél : 04 79 54 44 05 - Fax : 04 79 54 41 07 - E mail : eurex.chambery@eurex.fr

**Bureau d'Albertville** : 15 rue de la République - 73200 Albertville - Tél : 04 79 37 84 49 - Fax : 04 79 31 27 74

## **Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie**

5 rue Salteur  
73024 CHAMBERY CEDEX

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

#### **Exercice clos le 31 Décembre 2017**

Aux membres de La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie,

#### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'EPN Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'EPN à la fin de cet exercice.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

##### *REFERENTIEL d'AUDIT*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **OBSERVATION**

**Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus**, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note de l'annexe FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE concernant l'achat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation des parts et du compte courant de la SCI HERMES.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la commission des finances et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'EPN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Commission des Finances.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre EPN.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à VOGLANS, le 08 Juin 2018.

EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE



Michel REVIL SIGNORAT  
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line.

Alexandre BOUTARIN  
Associé technique

## **ANNEXE AU RAPPORT**

### **DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/2017 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/2016 Durée 12 mois
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	300 798,52	300 478,74	319,78	356,31
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	412 434,05		412 434,05	412 434,05
CONSTRUCTIONS	10 840 841,09	4 488 533,95	6 352 307,14	6 746 596,49
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	13 709,82	8 698,57	5 011,25	5 556,68
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	533 686,37	447 197,97	86 488,40	93 550,94
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	19 475,93		19 475,93	17 534,19
IMMOBIL MISES EN CONCESSION				
<b>AVANCES ET ACOMPTES</b>				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	644 123,05	540 936,65	103 186,40	103 186,40
CREANC. RATTACH. A DES PARTICIP.	927 178,99	435 367,53	491 811,46	395 606,92
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
PRETS AVCES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	10 458,63		10 458,63	10 458,63
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 702 706,45</b>	<b>6 221 213,41</b>	<b>7 481 493,04</b>	<b>7 785 280,61</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)				
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACPTE VERS/. CDES	9 313,48		9 313,48	7 154,62
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	575 000,53	29 066,20	545 934,33	399 771,02
AUTRES CREANCES	621 946,53		621 946,53	399 240,96
CREANCES DIVERSES(3)				
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	2 200 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00
DISPONIBILITES	1 840 882,00		1 840 882,00	2 182 398,55
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	22 472,34		22 472,34	44 036,68
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 269 614,88</b>	<b>29 066,20</b>	<b>5 240 548,68</b>	<b>5 232 601,83</b>
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>18 972 321,33</b>	<b>6 250 279,61</b>	<b>12 722 041,72</b>	<b>13 017 882,44</b>
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				



## BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/2017 Durée 12 mois	Clôture 31/12/2016 Durée 12 mois
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL	70 633,20	70 633,20
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT APPORTS ECARTS DE REEVALUATION RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES	79 405,00	79 405,00
REPORT A NOUVEAU	4 929 459,49	3 821 888,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	413 773,16	1 107 570,57
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 895 326,48	4 155 225,14
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 388 597,33</b>	<b>9 234 722,83</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
DROITS DU CONCEDANT		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
PROD. EMISSIONS TITRES PARTICIP.		
<b>FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION</b>		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
<b>TOTAL EFFORT CONSTRUCTION</b>		
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	1 867 144,65	1 731 484,71
<b>TOTAL PROV. RISQ. &amp; CHAR</b>	<b>1 867 144,65</b>	<b>1 731 484,71</b>
<b>DETTES (1)</b>		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT	1 281,00	526 468,74
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	315 752,00	315 752,00
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	538,36	538,36
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	415 957,21	359 664,21
DETTES FISCALES ET SOCIALES	18 166,62	39 053,60
AUTRES		
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	30 950,08	22 523,73
DETTES FISCALES (IMPOT SUR LES BENEFICES)		
AUTRES DETTES	677 960,17	773 797,47
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5 694,30	13 876,79
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 466 299,74</b>	<b>2 051 674,90</b>
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 722 041,72</b>	<b>13 017 882,44</b>
(1) DONT A PLUS D'UN AN DONT A MOINS D'UN AN		
(2) Dt CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		



**FONCTIONNEMENT - PRODUITS -**

Produits	Budget Exécuté 2016 (A)	Budget Rectificatif 2017 (B)	Budget Exécuté 2017 (C)	Différence (D) = (C)-(B)
<b>Produits d'exploitation :</b>				
<b>Ressources fiscales (A)</b>	<b>4 754 874</b>	<b>4 741 481</b>	<b>4 741 439</b>	<b>-42</b>
Ventes de marchandises	11 129	10 000	12 174	2 174
Production vendue (biens et services) (a)	1 223 873	1 042 941	1 061 967	19 026
<b>Sous-total (B) - Montant net du chiffre d'affaires (b)</b>	<b>1 235 001</b>	<b>1 052 941</b>	<b>1 074 141</b>	<b>21 200</b>
Production stockée (c)				
Production immobilisée				
Ressources d'origine publique et subventions d'exploitation	279 022	361 935	338 804	-23 131
Reprises sur provisions (et amort), transferts de charges	205 540	432 882	563 914	
Autres produits				
Contributions reçues des services				
<b>Sous-total (C)</b>	<b>484 562</b>	<b>794 817</b>	<b>902 718</b>	<b>107 900</b>
<b>TOTAL (A+B+C) = I</b>	<b>6 474 437</b>	<b>6 589 239</b>	<b>6 718 298</b>	<b>129 059</b>
<b>Quotes-parts de résultats sur opérations en commun (II)</b>				
<b>Produits financiers :</b>				
De participation (2)	1 344	12 300		-12 300
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	50 267	37 200	59 943	22 743
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL III</b>	<b>51 611</b>	<b>49 500</b>	<b>59 943</b>	<b>10 443</b>
<b>Produits exceptionnels :</b>				
Sur opérations de gestion	49 164	2 500	35 051	32 551
Sur opérations en capital	310 130	260 000	266 815	6 815
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL IV</b>	<b>359 294</b>	<b>262 500</b>	<b>301 866</b>	<b>39 366</b>
<b>Total des produits (I + II + III + IV)</b>	<b>6 885 342</b>	<b>6 901 239</b>	<b>7 080 107</b>	<b>178 868</b>
<b>Solde débiteur = perte (3)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 885 342</b>	<b>6 901 239</b>	<b>7 080 107</b>	<b>178 868</b>

- 1) Dont produits afférents des exercices antérieurs
- 2) Dont produits concernant les entreprises liées
- 3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

(\*) Le budget voté correspond au budget rectificatif ou, à défaut, au budget primitif

a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes (des éléments de 708 peuvent être affectés aux ventes de marchandises)

b) Activité professionnelle normale et courante

c) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)



Périmètre 73S  
Etablissement 73S  
En euros

CCI SAVOIE  
CCI SAVOIE

**FONCTIONNEMENT - CHARGES -**

Charges	Budget Exécuté	Budget Rectificatif	Budget Exécuté	Différence (D) = (C)-(B)
	2016 (A)	2017 (B)	2017 (C)	
<b>Charges d'exploitation (1) :</b>				
<b>Parts contributives (A)</b>				
Achats de marchandises (a)	17 542	21 700	29 450	7 750
Variation de stock (b)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)				
Variation de stock (b)				
Autres achats et charges externes (*)	4 789 080	5 375 666	5 158 359	-217 307
Impôts, taxes et versements assimilés	132 441	149 871	127 049	-22 822
Salaires et traitements	-2 774	-19 706	-95 423	-75 717
Charges sociales	10 666	2 065	-35 324	-37 389
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	446 725	436 000	433 867	-2 133
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	7 150		11 865	11 865
Pour risques et charges : dotations aux provisions	232 869	112 825	613 418	500 593
Autres charges	104 610	110 745	131 535	20 789
Contributions versées aux services				
<b>Sous-total (B)</b>	<b>5 738 308</b>	<b>6 189 166</b>	<b>6 374 795</b>	<b>185 629</b>
<b>TOTAL (A+B) = I</b>	<b>5 738 308</b>	<b>6 189 166</b>	<b>6 374 795</b>	<b>185 629</b>
<b>Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)</b>				
<b>Charges financières :</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 850	216 380	226 401	10 021
Intérêts et charges assimilées (2)	27 852	85 672	52 081	-33 591
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL III</b>	<b>36 702</b>	<b>302 051</b>	<b>278 482</b>	<b>-23 569</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>				
Sur opérations de gestion	17	2 450	13 057	10 607
Sur opérations en capital	2 744			
Dotations aux amortissements et aux provisions				
<b>TOTAL IV</b>	<b>2 761</b>	<b>2 450</b>	<b>13 057</b>	<b>10 607</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (V)</b>				
<b>Total des charges (I + II + III + IV + V)</b>	<b>5 777 771</b>	<b>6 493 668</b>	<b>6 666 334</b>	<b>172 666</b>
<b>Solde créditeur = bénéfice (3)</b>	<b>1 107 571</b>	<b>407 572</b>	<b>413 773</b>	<b>6 202</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 885 342</b>	<b>6 901 239</b>	<b>7 080 107</b>	<b>178 868</b>

Y compris :

- redevance de crédit-bail mobilier 6122
- redevance de crédit-bail immobilier 6125
- 1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- 2) Dont intérêts concernant les entreprises liées
- 3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

\*\* Le budget voté correspond au budget rectificatif ou, à défaut, au budget primitif

- a) Y compris droits de douane
- b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)
- c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir





# CCI SAVOIE

## Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2017

Montants exprimés en Euro



La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2017 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 12.722.041 € et au compte de résultat qui se solde par un bénéfice net positif de 413.773,16 €.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire, ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.



# Table des matières

## 1 Principes, règles et méthodes comptables

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

- 2.1.1 Tableau des immobilisations
- 2.1.2 Tableau des amortissements
- 2.1.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles
- 2.1.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles
- 2.1.5 Immobilisations financières
- 2.1.6 Créances immobilisées
- 2.1.7 Stocks
- 2.1.8 Créances
- 2.1.9 Comptes de régularisation

### 2.2 Passif

- 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres
- 2.2.2 Subventions d'investissements
- 2.2.3 Provisions pour risques et charges
- 2.2.4 Dettes financières et autres dettes
- 2.2.5 Comptes de régularisation

## 3 Autres informations

- 3.1 Ventilation de l'effectif moyen par régime juridique
- 3.2 Ventilation des produits d'exploitation
- 3.3 Relations financières et engagements donnés avec A2G



# 1 Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes de l'exercice 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le décret du 18 juillet 1991, l'arrêté du 26 décembre 1991 et le plan comptable des Chambres de Commerce et d'Industrie défini par l'arrêté du 3 décembre 1991.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## Faits majeurs de l'exercice :

- Remboursement anticipé total des emprunts ;
- Achat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation des parts et du compte courant de la SCI HERMES.



## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentat.	Diminut.	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles...	300.799			300.799
Immobilisations corporelles.....	11.768.738	31.933		11.800.671
Immobilisations en cours	17.534	19.476	17.534	19.476
Immobilisations financières	1.259.155	422.606	100.000	1.581.761
	13.346.226	474.015	117.534	13.702.707

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentat.	Diminut.	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles...	300.442	37		300.479
Immobilisations corporelles.....	4.510.600	433.830		4.944.430
	4.811.042	433.867		5.244.909

#### 2.1.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Marques	Non amortissable	-
Logiciels	Linéaire	3 ans

## 2.1.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans ; 50 ans
Installations générales et agencement des constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

### ■ *Frais d'acquisition*

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

## 2.1.5 Immobilisations financières

### *Renseignements globaux sur les filiales et participations*

Filiales et participations	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore rembours.	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Observations
	Brute	Nette				
Participations : - françaises.....	1.471.553	495.248			1587	
Avance faite à A2G			100.000			

## 2.1.6 Créances immobilisées

### - Principaux mouvements

- Rachat à la CDC du compte courant d'associé de la SCI Hermès à hauteur de 404.418,44€ ;
- Provision à hauteur 15.918 € au titre de 2017, du compte courant d'associé à la SCI Hermès (comptabilisé en créances rattachées à des participations) ;
- Provision à hauteur 205.583 € suite au rachat à la CDC du compte courant d'associé de la SCI Hermès (comptabilisé en créances rattachées à des participations).

## 2.1.7 Créances

### 2.1.7.1 Classement par échéances

Créances	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
- participations.....	827.179		827.179
- Avance remboursable (1).....	100.000	100.000	
- dépôts et cautionnements.....	10.459		10 459
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
- clients et comptes rattachés.....	575.001	524.711	50.290
- autres créances.....	621.947	224.569	397.378
- charges constatées d'avance.....	22.472	22.472	
<b>Total</b>	<b>2.157.058</b>	<b>872.752</b>	<b>1.285.306</b>
(1) avances accordées dans l'exercice.....			
(1) avances remboursées dans l'exercice.....			

### 2.1.7.2 Produits à recevoir rattachés aux créances

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés.....	431.056
Fournisseurs.....	4.306
Subventions et divers.....	304.814
	<b>740.176</b>

### 2.1.7.3 Autres informations significatives

Les éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

## 2.1.8 Compte de régularisation

### 2.1.8.1 Charges constatées d'avance

■ locations.....	5.966
■ charges locatives.....	5.597
■ abonnements.....	4.593
■ entretien, maintenance.....	4.646
■ services extérieurs.....	1.670
<b>TOTAL</b>	<b>22.472</b>



## 2.2 Passif

### 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres et autres fonds

	Début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Fin d'exercice
Capital : dotation de base	70 633	-	-	70 633
Fonds de prévention et solidarité	79 405	-	-	79 405
Report à nouveau	3.821.889	1.107.570		4.929.459
Résultat de l'exercice	1.107.570		693.797	413.773
Subventions d'investissement	4.155.225		259.899	3.895.326
<b>Total</b>	<b>9.234.722</b>	<b>1.107.570</b>	<b>953.696</b>	<b>9.388.597</b>

### 2.2.2 Subventions d'investissements

*Mouvements des subventions d'investissement reçues*

Rubriques	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
- Subventions d'investiss. brutes...	5.205.791			5.205.791
- Subventions inscrites au compte de résultat.....	-1.050.466	-259.899		-1.310.365
<b>Subventions d'investiss. nettes</b>	<b>4.155.225</b>	<b>-259.899</b>	<b>-</b>	<b>3.895.326</b>



## 2.2.3 Provisions pour risques et charges

### 2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions pour Risques et Charges</b>				
- Prov. Indem. départ à la retraite	359.513	44.818		404.331
- Prov. Pour impôts	28.000		28.000	0
- Prov. Pour restructuration	0	100.000		100.000
- Autres provisions pour charges	1.268.756	498.600	441.436	1.325.920
- Prov. Allocation ancienneté	75.216		38.322	36.894
	<b>1.731.485</b>	<b>643.418</b>	<b>507.758</b>	<b>1.867.145</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
- sur immo. Financières	749.903	226.401		976.304
- sur comptes clients	56.660	11.865	39.459	29.066
- sur autres créances	16.696		16.696	0
	<b>823.259</b>	<b>238.266</b>	<b>56.155</b>	<b>1.005.370</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2.554.744</b>	<b>881.684</b>	<b>563.913</b>	<b>2.872.515</b>
Dont dotation et reprises :				
- d'exploitation		655.283	563.913	
- financières		226.401		
- exceptionnelles				

### 2.2.3.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Elles sont estimées en fonction des données connues de la société à la date de clôture de l'exercice.

### 2.2.3.3 Evaluation des provisions pour dépréciation

- Dotation de 226 k€ relative à la SCI Hermès.



## 2.2.4 Dettes financières et autres dettes

### 2.2.4.1 Classement par échéance

	Montant brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Dettes financières :				
- Compte d'attente bancaire	1.281	1.281		
- Emprunts et dettes auprès Ets crédit	0			
- Emprunts & dettes financières divers	315.752			315.752
Avances et acomptes reçus s/ commandes	538	538		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés...	415.957	415.957		
Dettes fiscales & sociales.....	18.167	18.167		
Dettes s/immob. et cptes rattachés.	30.950	30.950		
Autres dettes.....	677.960	677.960		
Produits constatés d'avance.....	5.694	5.694		
	<b>1.466.299</b>	<b>1.150.547</b>	<b>0</b>	<b>315.752</b>
Emprunts remboursés dans l'exercice	525.600			
Emprunts souscrits dans l'exercice	-			

### 2.2.4.2 Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	248.428
Dettes fiscales et sociales.....	18.167
Dettes fournisseurs sur immobilisations.....	7.344
Autres dettes.....	677.960
<b>TOTAL</b>	<b>951.898</b>

## 2.2.5 Compte de régularisation

### 2.2.5.1 Détail des produits constatés d'avance

■ Locations.....	4.569
■ Abonnement Services divers .....	1.125
<b>TOTAL</b>	<b>5.694</b>



## Troisième partie – Autres informations

### 3.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié par régime juridique

	Effectif salarié	Effectif mis à disposition
Statutaires.....	-	53,70
CDD.....	-	4,63
Vacataires.....	-	-
Total	-	58,33

### 3.2 Ventilation des produits d'exploitation

	k€
Ressource Fiscale	4741
Prestations et Refacturations	1074
Subventions et partenariats	339
Reprise sur Provisions et amortissement	564
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>6718</b>

### 3.3 Relations financières et engagements donnés avec A2G-INSEEC

Solde des opérations au 31/12/2017

	€
<b>Actif</b>	
- Avance de trésorerie	100.000
- Créance A2G	20.072
- Compte client A2G-INSEEC Alpes-Savoie	141.828
<b>Passif</b>	
- Dépôt garantie reçu (loyer)	
- Compte fournisseur A2G-INSEEC Alpes-Savoie	30.000



<b>Compte de résultat</b>	
<i>Charges de fonctionnement</i>	
- Subvention d'équilibre	-
- Charges refacturables (personnel, ...)	105.713
<i>Produits de fonctionnement</i>	
- Produits financiers pour l'avance de trésorerie	3.000
- Remboursement des charges refacturables	105.713
- Loyers	360.000

**Signature le 18/12/2012 d'un protocole d'accord** entre la CCIT de la Savoie et A2G, CEFAS, SFEAS, CEE Rhône-Alpes, SFEF.

Garantie sociale : obligation de garantie de la CCIT de la Savoie à hauteur de :

- 500 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir au cours des trois années suivant la Date du Closing, soit le 18/12/2012 ;
- 300 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir à compter de la quatrième année suivant la Date de Closing ;
- 100 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir à compter de la cinquième année suivant la Date de Closing ;

Taxe d'apprentissage : la CCIT de la Savoie s'engage à reverser le montant maximal de la taxe d'apprentissage collectée aux entités A2G, CEFAS et SFEAS pendant une durée de 9 ans (fin le 31/12/2021).

